

# Proposer l'ajout d'un élément aux listes communales des arbres, haies et arbustes remarquables de Wallonie



## A ANNEXER AU FORMULAIRE :

- A1 La localisation précise des éléments sur un fond de carte IGN
- A2 Le reportage photographique des éléments
- A3 Le dossier de justification de l'intérêt remarquable des éléments

Département de la Nature et des Forêts  
Avenue Prince de Liège, 15  
5100 JAMBES

[arbres.haies.remarquables@spw.wallonie.be](mailto:arbres.haies.remarquables@spw.wallonie.be)

<b>Demandeur :</b>	Identité :	Téléphone :
	Adresse :	E-mail :

N°	Commune	Type	Essence	S	Cf.	H	A	I	E	R	D	P	Localisation	Divers
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														

Commune : Commune sur laquelle se trouve l'élément  
 Type : A = arbre isolé, G = groupe d'arbres, Al = alignement d'arbres, H = haie  
 Essence : Genre, espèce, variété, cultivar, etc. / Haie : Composition  
 S : Etat sanitaire de l'arbre : 0 = mort ou abattu ou disparu ou tombé), 1 = dépérissement (dépérissement irréversible), 2 = abîmé (arbre ou haie présentant des blessures ou défauts pouvant nuire à sa croissance et à sa longévité), 3 = inadapté (essence exotique hors station), 4 = pourri/champ (arbre ou haie présentant des malformations ou troubles de la croissance ne mettant pas en cause sa stabilité ni sa longévité de tout ou partie), 5 = élagué (arbre ou haie ayant subi une taille (silhouette) mais qui ne porte pas atteinte à sa stabilité et à sa longévité), 6 = sain (arbre ou haie sans tare ou défaut macroscopiquement visible)  
 Cf : Circonférence mesurée à 1,50 m du sol, en cm

H : Hauteur en m  
 A : Année d'observation  
 I : Intérêt de l'élément : H = historique, P = paysager, D = dendrologique, B = curiosité biologique, T = taille exceptionnelle, F = folklorique, religieux, R = repère (limite, borne, etc)  
 E : Environnement : p = parc, f = forêt, v = voirie, u = site urbain (ville et village), s = autre site  
 R : Référence à un ancien inventaire : C = Chalon, M = Monuments et Sites, A = Arbres remarquables de Belgique  
 D : Sur domaine public = P, sur domaine privé = V  
 P : Le demandeur est propriétaire = x, le demandeur n'est pas propriétaire = 0  
 Localisation : Adresse précise ou coordonnées Lambert Belge  
 Divers : Mentionner les coordonnées et l'accord du propriétaire le cas échéant